



FLEURANCE

DGS/CCAS/MC

**Objet : Adhésion au réseau « Ville-amie des aînés »**

Affaire suivie par : Maxime CLUCHIER  
Directeur du CCAS de Fleurance  
Tél. 05.62.64.02.04  
[ccas.direction@villefleurance.fr](mailto:ccas.direction@villefleurance.fr)

Monsieur le Directeur,

La Ville de Fleurance dans le Gers (France), commune rurale bourg-centre de 6 405 habitants, s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche prenant en compte le vieillissement de sa population (37 % a plus de 60 ans) avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles. Ainsi, le programme « charte de solidarité des aînés » a été mené avec un diagnostic partagé par la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées-Sud, prenant en compte l'expression des séniors, des professionnels et des élus.

La volonté affirmée est de favoriser la qualité de vie des aînés et cela s'est concrétisé notamment par le développement d'un réseau de bénévoles pour lutter contre l'isolement social, le sentiment de solitude et favoriser les solidarités entre générations. En complément à la prise en charge médicale et sociale assurée par les professionnels, l'action bénévole de solidarité est nécessaire pour soutenir les personnes défavorisées ou en grande difficulté, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite qui ne peuvent être aidées par les prestations classiques payantes ou qui sont particulièrement fragilisées ou isolées.

Cette action, intitulée « Réseau Entour'âge », compte à ce jour 80 membres. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique visant le maintien à domicile et la lutte contre les phénomènes d'exclusion, d'abandon, de repli sur soi et de dépendance des personnes âgées et handicapées défavorisées. Des activités gratuites sont proposées telles que l'écoute, l'aide à la marche, la lecture à domicile et à haute voix, l'atelier expression, l'atelier tricot solidaire, les ateliers culinaires, les visites à domicile, les sorties culturelles et autres rencontres conviviales.

La ville de Fleurance s'est engagée dans une démarche de diagnostic en mettant en place un observatoire des séniors. Cette instance participative constitue une réelle force de réflexion et de concertation pour de nouvelles actions répondant aux besoins des personnes âgées.

Au regard de cette dynamique en matière de politique d'accompagnement de nos personnes âgées et pour contribuer à améliorer les actions dans ce domaine, le Conseil Municipal a pris une délibération le 6 juin 2016, sollicitant l'adhésion de notre commune au réseau OMS des Villes Amies des Aînés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur du Département Vieillesse et Qualité de vie à l'Organisation Mondiale de la Santé, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Sénateur du Gers

Raymond VALL